



L'AGENDA DES MERCREDIS  
DU 1ER MAI AU 3 JUILLET

# JEU EN FOLIE !



ACCUEIL DE LOISIRS PART'ÂGE  
200 RUE CHARRIÈRE BASSE - 01340 MONTREVEL-EN-BRESSE  
cdlpartage.montrevel@grandbourg.fr  
04.74.25.79.40

[www.grandbourg.fr](http://www.grandbourg.fr) |  Enfance / Jeunesse Montrevel



# FICHE D'INSCRIPTION

Prénom et nom de l'enfant :

Prénom et nom du responsable légal :

	Repas	Après-midi
Mercredi 1er mai	FÉRIÉ	
Mercredi 8 mai	FÉRIÉ	
Mercredi 15 mai	○	
Mercredi 22 mai	○	○
Mercredi 29 mai	○	○
Mercredi 5 juin	○	○
Mercredi 12 juin	○	○
Mercredi 19 juin	○	○
Mercredi 26 juin	○	○
Mercredi 3 juillet	○	○

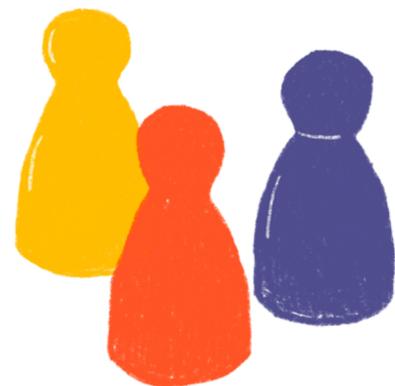
Date et signature



Fiche à rendre



# PROGRAMMATION



Au cours de ces mercredis, les enfants pourront aborder le jeu de différentes manières. Nous leur proposerons la découverte de différents jeux de société. Ils pourront aussi s'initier aux échecs à travers deux séances avec un intervenant. Tout au long de la période, les enfants créeront des jeux type "billard hollandais" et "passe-trappe".

## Projet nature

A la suite de la "fête de la nature", les enfants pourront mettre en pratique ce qu'ils auront appris à cet événement : plantation d'un arbre et de fleurs, observation des insectes... Vous pourrez admirer leur floriculture lors du restitu' champ !



## TEMPS FORTS DES MERCREDIS

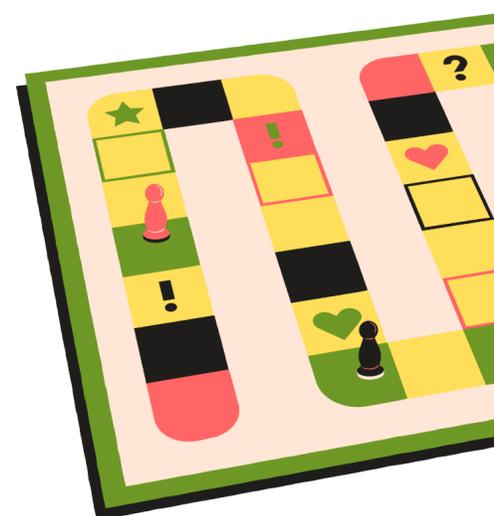
- Intervenant échec présent le 29 mai et le 12 juin
- Après-midi "fête de la nature" à l'arboretum de Bresse Vallons le 15 mai
- Création de jeux extérieurs pour les plus grands (ponçage, vernissage, peinture...) et d'un jeu de société pour les plus petits



## Restitu' Champ

Mercredi 3 juillet

Nous vous attendons nombreux pour partager un moment de jeux avec les enfants. Différents stands seront mis en place pour que vous puissiez découvrir leurs créations et jouer avec eux



# INFOS PRATIQUES

11 h 45 - 12 h 30 : accueil échelonné

12 h 30 : déjeuner pris au restaurant scolaire

13 h 30 - 14 h : temps calme et/ou sieste

14 h : temps d'activités

16 h - 16 h 30 : goûter

17 h - 18 h 30 : départ échelonné

Vous avez jusqu'à trois jours avant la date concernée pour notifier, par écrit, un changement ou une suppression d'inscription. Passé ce délai, sauf cas de force majeure, vous devez communiquer, sous 48 h, un certificat médical pour justifier l'absence de votre enfant et ainsi ne pas être facturé.

GRAND BOURG AGGLOMÉRATION						HORS GRAND BOURG AGGLOMÉRATION				
QF	<450	450-660	661-765	766-900	>900	<450	450-660	661-765	766-900	>900
Mercredi repas après-midi	3 € 70	3 € 20	6 € 70	11 € 70	14 € 20	8 € 25	9 € 75	11 € 25	16 € 25	19 € 95
Mercredi après-midi	7 € 13				12 € 63	14 € 63				15 € 93
Déjeuner seul	5 €					5 €				